



30e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 28 novembre 2019 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la 26^e séance du Conseil général du 2 juillet 2019.
2. Rapport au Conseil général relatif à la dérogation au Règlement du Conseil général sur l'indemnité aux élus et aux partis politiques (DFER).
3. Rapport au Conseil général relatif à l'introduction de l'impôt foncier communal pour les personnes physiques suite à la modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) (DFER).
4. Rapport d'information du Conseil communal relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 (DUBRE).
5. Rapport au Conseil général relatif à la réponse au postulat sur les emprunts faits par la Ville (dans le cadre du rapport DEPFa) (DFER).
6. Motion du groupe POP intitulée "Halte aux plastiques", déposée lors de la séance du 29 octobre 2019 et non développée (*texte suit*).

7. Motion des groupes Verst et POP intitulée "Pour un développement urbain qui s'articule autour des mobilités douces (la marche, le vélo) et des transports publics", déposée lors de la séance du 29 octobre 2019 et non développée (*texte suit*).

Monique Gagnebin
présidente du Conseil général

Motion du groupe POP

Halte aux plastiques :

En Suisse, nous consommons environ un million de tonnes de matières plastiques par an, soit 125 kg par personne (OFEV année de référence 2010).

Ce constat est alarmant.

La matière première de fabrication du plastique demeure le pétrole. Il faut 2kg de pétrole brut pour fabriquer 1kg de PET (BAFU).

De plus, ces déchets se retrouvent partout, dans les pays dits en voie de développement et dans les océans. Selon le GIEC, groupe scientifique mondialement reconnu, pour donner une chance à l'espèce humaine, il faut protéger les océans. L'attention à prêter aux plastiques qui terminent leur course dans les grandes étendues d'eau est donc vitale.

Or, il nous semble que notre Ville pourrait faire un plus grand effort en matière de gestion des plastiques afin d'en réduire l'usage. Nous devons attirer l'attention des citoyens sur cette pollution et ce gaspillage d'énergie.

Il est par exemple affligeant d'apprendre que seul 10% des stands de la braderie utilisent des verres réutilisables. Autre exemple lors de manifestations, la distribution de "cadeaux" tels que des gourdes ou autres objets en plastique devrait être, à notre sens, bannie. Est-il réellement nécessaire d'offrir un cadeau lors d'une manifestation organisée dans notre Ville, qui plus est, le plus souvent, dans un but commercial ? On pourrait envisager des alternatives comme offrir une spécialité locale : fromage, .. ou une entrée dans un musée, à une infrastructure sportive, un billet pour un spectacle. Ce type de cadeau aurait l'avantage de promouvoir la vie culturelle et sportive de notre Ville.

Certains commerces distribuent encore des sacs en plastique gratuitement lors de tout achat.

Nous demandons donc au Conseil communal d'étudier comment réduire la consommation de plastique sur le territoire de la Commune, particulièrement lors de manifestations qui concernent plus de 100 personnes, de promouvoir l'utilisation de vaisselle lavable et réutilisable.

Pour le groupe POP

Françoise Jeandroz, Marina Schneeberger, Francis Bärtschi, Nathan Erard

Motion des groupes Verts et POP

"Pour un développement urbain qui s'articule autour des mobilités douces (la marche, le vélo) et des transports publics"

Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures, actions et incitations nécessaires pour réduire de 5% par an, à compter de 2020 et jusqu'en 2035, le trafic motorisé individuel sur son territoire.

Il est également prié d'étudier la mise en place d'un système d'indicateurs chiffrés permettant de mesurer les progrès année après année. Le système d'indicateurs pourrait être basé sur le monitoring du trafic journalier moyen en Ville de la Chaux-de-Fonds du "géoportail du système d'information du territoire neuchâtelois" (sitn.ne.ch), complété par des mesures ponctuelles sur les routes secondaires dans les quartiers.

Ceci dans le but de favoriser les déplacements à pied, à vélo et en transports publics, afin de réduire l'impact climatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Pour le groupe des Verts
Marc Fatton
Jean-Emmanuel Lalive

Pour le groupe POP
Julien Gressot